

## COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE VAUHALLAN

## Séance du 10 Mars 2017

L'an deux mille dix-sept, le dix mars, le Conseil Municipal de la Ville de Vauhallan, légalement convoqué le 4 mars 2017, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur François Hillion, Maire de Vauhallan.

202							
Nombre de conseillers :	Exercice :	19	Présents :	12	Votants :	18	
Présents :	Deforeit, Karl	François Hillion, Bernard Gleize, Denise Bernad-Garcia, Jean-Laurent Panciatici, Huguette Deforeit, Karl Crochart, Taouès Coll, Bernard Cellier, Fabian Lowczyk, Vincent Pain, Elia Bernard, François Levrat					
Représentés :	Gleize, Jean-Lu Huguette Def	Katia Emig représentée par Denise Garcia, Isabelle Glasset représentée par Bernard Gleize, Jean-Luc Lando représenté par Fabian Lowczyk, Zohra Rousseau représentée par Huguette Deforeit, Vincent Gillotin représenté par François Hillion, Olivier Le Traon représenté par Vincent Pain					
Absents excusés :	Claude Bousqu	Claude Bousquet					
Secrétaire :	Jean-Laurent F	Jean-Laurent Panciatici					

A 19h35 le quorum étant atteint, Monsieur François Hillion, Maire, déclare la séance ouverte.

Monsieur Panciatici est nommé secrétaire de séance à l'unanimité.

## Délibération n°7/2017 - Elaboration du PLU

Sur présentation de François Hillion, après l'abrogation du PLU, approuvée lors du conseil municipal du 3 mars 2017, il a été présenté la procédure d'élaboration d'un nouveau PLU sur la base des objectifs et des orientations générales d'aménagement tels qu'ils avaient été définis et notamment dans le cadre du projet d'aménagement et de développement durable (PADD) du PLU approuvé le 14 avril 2016.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **Décide** de prescrire l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme sur l'ensemble du territoire communal conformément aux dispositions des articles L.153-8 et L.153-11 du code de l'urbanisme,
- Approuve les objectifs poursuivis par l'adoption d'un nouveau Plan Local d'urbanisme
- Adopte les modalités de la concertation

## Tirage au sort des jurés d'assises

Il a été procédé au tirage au sort des jurés d'assises :

- Mme Mandon Claudine
- Mme Funel Martine
- M. Nawroki Pascal
- Mme Arrondelle Julie
- M. Mouesy Jean-Claude
- Mme Trubuil Lucie

Clôture de la séance à 19h50.